

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 09 Septembre 2014 à 18 heures

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes CHABRIDON, SIGNORET, COULON, Mrs LAMY-PERRET, PRUDENT, REVILLON et GUILLEMIN

Excusés : Mr PANNETIER, Mmes PARENT et BILLOUD

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du 17 Juillet 2014 est approuvé à l'unanimité. Mme Chabridon demande à ce qu'il soit mentionné dans la convention avec l'école de musique que celle-ci serait dénoncée dans le cas de nuisances sonores signalées aux alentours de l'école.

Aménagement de la Rue du Glamont – compte-rendu de la réunion du 05 Août dernier –

Le SYDESL va finaliser le chiffrage de l'enfouissement électrique et téléphonique. Un courrier a été envoyé à chaque riverain de la Rue du Glamont concerné par le projet, pour les inviter à prendre toutes dispositions pour réaliser des branchements supplémentaires éventuels avant le début des travaux. En effet, le règlement du Conseil Général interdit tous travaux de terrassement sur la RD 315 pendant une période de trois ans.

Deux passages piétons seront matérialisés aux extrémités de la rue. Une résine de couleur sera apposée sur la voirie autour de la tour et des radars pédagogiques seront installés.

Avancement travaux giratoire

A la suite des balisages effectués fin Août, le début des travaux a été fixé le 15 Septembre 2014 pour une durée d'environ deux mois. La déviation modulable en fonction de l'avancement des travaux sera mise en place pour permettre au mieux la circulation sur la RD 906 éventuellement (à voir avec Mme le Maire de Montbellet). Un accès est prévu pour accéder à la voie bleue.

Des réunions de chantier auront lieu sur place toutes les semaines.

Indemnité perceptrice

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de verser l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor d'un montant brut de 429.08 euros.

Décision modificative du budget

Les logiciels informatiques pour un montant de 1889 euros ont été imputés au mauvais compte, mais ce compte 2051 n'est pas crédité. Il est donc nécessaire de débiter le compte 2183 d'un montant de 1889 euros et de créditer le compte 2051 du même montant.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

L'assainissement collectif est géré par le SIVU Fleurville/Viré. Le service d'entretien de la station est délégué à la Lyonnaise des eaux (contrat actuel jusqu'en 2017). En 2013, 215 abonnés pour Fleurville, la consommation est un peu plus faible qu'en 2012. La station fonctionne bien et les boues sont complètement évacuées.

Point sur le rentrée scolaire 2014/2015

Concernant les rythmes scolaires, tout est en place au niveau de la cantine et du bus mis en place le mercredi. Mme Signoret précise que la rentrée s'est bien passée.

Transports scolaires

Le Conseil Général de Saône-et-Loire, qui jusqu'alors finançait les transports scolaires des enfants de maternelle et primaire, via son réseau « Le Bahut », a informé les communes du département qu'il ne le ferait plus totalement. Il demande à ce que les communes prennent en charge une partie du coût. A défaut, ce coût serait reporté sur les utilisateurs. Cette participation s'élève à 372 euros par enfant pour l'année scolaire. La commune

de Fleurville est concernée pour deux enfants. Le Conseil Municipal, après délibération, accepte pour cette année seulement, de prendre en charge ces transports. Il autorise le Maire à signer la convention en ce sens.

Courrier de Mme Cécile CHARTIER

Mme CHARTIER nous a informés de la mise en vente de la maison de son père, Rue Saint-Exupéry, au prix de 125 000 euros pour une surface de 200 m² habitable. Les élus demandent à la visiter.

Demande association stretching postural

La Commune a reçu une demande sur la possibilité de créer une association de stretching postural ayant son siège social sur Fleurville. Les élus sont favorables à cette création et accepte que les cours aient lieu dans la salle des fêtes le Mercredi soir de 18h30 à 20h30. Une participation pour le chauffage sera demandée.

Point sur le dossier GENET

Les travaux prescrits par arrêté du Maire n'ont pas été faits. Ils devront être exécutés par la commune avec des précautions notamment pour prévenir d'éventuels problèmes sanitaires. Contact sera pris auprès des services de la DDT préalablement à toute intervention

Questions diverses

*Eu égard au coût lié au chauffage de la grande salle, Mme Chabridon et Mr Guillemain, proposent de demander une participation financière aux associations occupant régulièrement la grande salle pour leurs activités. Après délibération, le Conseil Municipal, accepte le principe d'une participation financière, due pour la période hivernale, soit du 1^{er} Octobre au 15 Avril, au tarif de 50 euros par an pour 1 occupation par semaine et 100 euros pour 2 occupations et plus par semaine.

*La Commission fleurissement va réaliser l'aménagement du massif place du puits, Rue Saint-Exupéry.

*Une réunion avec les associations sera organisée pour évoquer le téléthon 2014.

*Mme Chabridon indique que la bibliothèque organise une exposition sur la 1^{ère} guerre mondiale du 20 Septembre au 11 Novembre aux heures d'ouverture de la bibliothèque (mercredi de 15h30 à 17h30 et le samedi de 10 à 12h). Toute la population est invitée à l'inauguration le 20 Septembre à 10 heures.

*Monsieur GUILLEMIN informe que les travaux de l'agence postale seront effectués les semaines 42 et 43.

La prochaine réunion aura lieu le 16 Octobre 2014 à 20 heures.

Le Maire
P CLÉMENT

